

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le quatre janvier à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON et GONNET, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX, DAUMAS et RICHAUD.

Excusée : Madame RENON

Convocation et affichage : 21/12/2023

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 8

OBJET : COUPES AFFOUAGERES

Monsieur le Maire rappelle ce projet qui consiste à réaliser une coupe affouagère sur la parcelle n° 2, située en bordure de la piste de la Coste et de demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder au martelage de la coupe.

Cette coupe sera affectée au partage en nature sur pied entre les bénéficiaires de l'affouage.

Le montant du devis de l'ONF pour la matérialisation des lots de bois de chauffage est de 977.20 €HT.

Monsieur le Maire invite le Conseil à délibérer sur ce dossier.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- décide d'une coupe affouagère sur la parcelle n° 2, située en bordure de la piste de la Coste,
- demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder au martelage de la coupe,
- approuve le devis de l'ONF d'un montant de 977.20 €HT pour la matérialisation des lots de bois de chauffage,
- dit que cette coupe sera affectée au partage en nature sur pied entre les bénéficiaires de l'affouage,
- désigne Messieurs Fop FOPMA, Joël MIGNOT et Patrice GAY en qualité de garants,
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 23 Janvier 2024,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Raymond GROS